

eitb.com
POLITIQUE

APRÈS PLUS DE CINQ ANS

Peio Serbielle n'est plus sous contrôle judiciaire

RÉDACTION
13/01/2012

Peio Serbielle, désormais libéré du contrôle judiciaire, pourra enfin quitter le territoire français. Il devrait être jugé l'an prochain, en 2013, soit 9 ans après son arrestation.



Le chanteur basque **Peio Serbielle** n'est plus sous contrôle judiciaire.

Il devrait être jugé l'an prochain, en 2013, soit 9 ans après son arrestation.

Peio Serbielle avait été interpellé le 3 octobre 2004 pour avoir hébergé des Basques issus de mouvements politiques qui ont été jugés illégaux dans le Pays Basque sud. Il a été mis en examen pour complicité d'association de malfaiteurs.

Le 6 février 2006, il a été remis en liberté sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire métropolitain. Résidant à Charritte-de-Bas, il devait chaque semaine se rendre à la gendarmerie de Mauléon.

S'exprimant dans les colonnes de La République des Pyrénées le 23 décembre dernier, Peio Serbielle avait exprimé son vœu que le contrôle judiciaire soit levé. "J'aimerais qu'on me lâche les basques, qu'on me laisse travailler", disait-il.

Bien qu'il attende toujours son procès, Peio Serbielle, désormais libéré du contrôle judiciaire, pourra enfin quitter le territoire français et entamer une carrière internationale.

Le 30 avril prochain, Peio Serbielle se produira en Belgique à l'occasion du festival "Les Voix de la Liberté".